



COMMUNE DE BAS-INTYAMON 1667 ENNEY

☎ 026 921 81 00
☎ 026 921 81 09
CCP 17-1463-1
✉ commune@bas-intyamou.ch

Enney, le 1^{er} avril 2022

MISE A L'ENQUETE SIMPLIFIEE Du 1^{er} au 29 avril 2022

District	Gruyère
Commune	Bas-Intyamou, secteur Villars-sous-Mont
Lieu-dit ou rue	Route de l'Intyamou 129
Architecte ou mandataire responsable	Idem propriétaire
Propriétaire	Américo Delgado Route de l'Intyamou 129 1666 Villars-sous-Mont
Objet de la demande Et article du registre foncier	Installation de panneaux photovoltaïques Art. 129

Les plans sont déposés au bureau communal de Bas-Intyamou à Enney, où ils peuvent être consultés.

Les remarques ou oppositions doivent être adressées par écrit au Conseil communal jusqu'au **29 avril 2022**.

Le Conseil communal



COMMUNE DE BAS-INTYAMON 1667 ENNEY

☎ 026 921 81 00
☎ 026 921 81 09
CCP 17-1463-1
✉ commune@bas-intyamou.ch

Enney, le 1^{er} avril 2022

MISE A L'ENQUETE SIMPLIFIEE Du 1^{er} au 29 avril 2022

District	Gruyère
Commune	Bas-Intyamou, secteur Villars-sous-Mont
Lieu-dit ou rue	Route de l'Intyamou 129
Architecte ou mandataire responsable	Idem propriétaire
Propriétaire	Américo Delgado Route de l'Intyamou 129 1666 Villars-sous-Mont
Objet de la demande Et article du registre foncier	Installation de panneaux photovoltaïques Art. 129

Les plans sont déposés au bureau communal de Bas-Intyamou à Enney, où ils peuvent être consultés.

Les remarques ou oppositions doivent être adressées par écrit au Conseil communal jusqu'au **29 avril 2022**.

Le Conseil communal



COMMUNE DE BAS-INTYAMON 1667 ENNEY

☎ 026 921 81 00
☎ 026 921 81 09
CCP 17-1463-1
✉ commune@bas-intyamou.ch

Enney, le 1^{er} avril 2022

MISE A L'ENQUETE SIMPLIFIEE Du 1^{er} au 29 avril 2022

District	Gruyère
Commune	Bas-Intyamou, secteur Villars-sous-Mont
Lieu-dit ou rue	Route de l'Intyamou 129
Architecte ou mandataire responsable	Idem propriétaire
Propriétaire	Américo Delgado Route de l'Intyamou 129 1666 Villars-sous-Mont
Objet de la demande Et article du registre foncier	Installation de panneaux photovoltaïques Art. 129

Les plans sont déposés au bureau communal de Bas-Intyamou à Enney, où ils peuvent être consultés.

Les remarques ou oppositions doivent être adressées par écrit au Conseil communal jusqu'au **29 avril 2022**.

Le Conseil communal